

# Votre commune en chiffres: Schelle

SPF Economie, DG Statistique et information économique

# Introduction

## Schelle :

- Schelle est une commune de la province d'Anvers et fait partie de la Région flamande.
- Ses communes voisines sont Aartselaar, Bornem, Hemiksem, Kruibeke et Niel.
- Schelle a une superficie de 7,8  $km^2$  et compte 8.080 \* habitants, soit une densité de 1.036,0 habitants par  $km^2$ .
- 62% \* de sa population a entre 18 et 64 ans.
- Parmi les 589 communes belges, elle se situe à la 150ème † place par rapport au revenu moyen net par habitant le plus élevé et à la 21ème ‡ place par rapport aux prix des terrains à bâtir les plus chers.

---

\*. Situation au 1/1/2011

†. Revenus de l'année 2009 - Exercice d'imposition 2010

‡. Année de référence : 2011

## 1 Table des matières

## 2 Population

- Composition de la population
- Pyramide des âges pour Schelle

## 3 Territoire

- Densité de population pour Schelle et ses communes limitrophes
- Occupation du sol

## 4 Immobilier

- Prix des terrains à bâtir en Belgique
- Prix des terrains à bâtir pour Schelle et environs
- Prix des terrains à bâtir : classement

## 5 Revenus

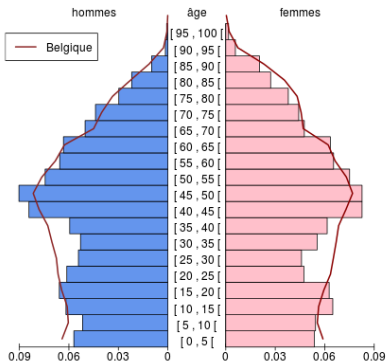
- Revenu annuel moyen net par habitant en Belgique
- Revenu annuel moyen net par habitant pour Schelle et environs
- Evolution du revenu annuel moyen net par habitant

## Composition de la population

	1er janvier 2001		1er janvier 2011		Evolution effectifs
	Effectifs	% du total	Effectifs	% du total	
<b>Total tous ages confondus</b>	<b>7.711</b>	<b>100%</b>	<b>8.080</b>	<b>100%</b>	↗
Total < 18 ans	1.713	22%	1.685	21%	↘
Total ≥ 18 et ≤ 64 ans	4.802	62%	5.008	62%	↗
Total 65 ans et +	1.196	16%	1.387	17%	↗↗
<b>Femmes tous ages confondus</b>	<b>3.906</b>	<b>100%</b>	<b>4.116</b>	<b>100%</b>	↗↗
Femmes < 18 ans	821	21%	861	21%	↗
Femmes ≥ 18 et ≤ 64 ans	2.396	61%	2.493	61%	↗
Femmes 65 ans et +	689	18%	762	19%	↗↗
<b>Hommes tous ages confondus</b>	<b>3.805</b>	<b>100%</b>	<b>3.964</b>	<b>100%</b>	↗
Hommes < 18 ans	892	23%	824	21%	↘↘
Hommes ≥ 18 et ≤ 64 ans	2.406	63%	2.515	63%	↗
Hommes 65 ans et +	507	13%	625	16%	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Pyramide des âges pour Schelle



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base du Registre national (SPF Intérieur).

## Densité de la population pour Schelle et ses communes limitrophes

Commune	Densité de la population ( <i>hab./km<sup>2</sup></i> )			Classement	
	2001	2011	Evolution	2001	2011
Aartselaar	1.321,6	1.309,8	→	47	50
Hemiksem	1.675,6	1.897,3	↗↗	34	30
Niel	1.615,1	1.780,9	↗↗	36	35
<b>Schelle</b>	<b>988,7</b>	<b>1.036,0</b>	↗	<b>70</b>	<b>71</b>
Bornem	433,6	453,0	↗	194	197
Kruibeke	436,3	477,1	↗↗	193	188

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: de +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer la densité de la population d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus densément peuplée, à 589, pour la commune la moins densément peuplée.

## Occupation du sol

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Total des parcelles non-bâties	521,0	66.8%	505,9	64.9%	↘
Total des parcelles bâties	168,4	21.6%	182,6	23.4%	↗ ↗
Superficie non-cadastrée	90,5	11.6%	91,4	11.7%	→
<b>Superficie totale</b>	<b>779,9</b>	<b>100.0%</b>	<b>779,9</b>	<b>100.0%</b>	→

↘ ↘ : < -5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : > +5%;

### Remarques méthodologiques :

- Exemples de surfaces non cadastrées : routes, espaces publics, ....
- La surface bâtie inclut l'ensemble de la parcelle, y compris les terrains annexes aux constructions (jardins, etc.) ; la surface bâtie peut comprendre une portion de parcelles non bâties.
- La surface non bâtie inclut des parcelles étendues (plus de 50 ares) contenant une construction, ainsi que les parcs, terrains de sport, terrains industriels, chemins cadastrés, terrains vagues et autres surfaces urbanisées.

## Occupation du sol : Parcelles bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Appartements	6,1	0.8%	9,0	1.2%	↗↗
Buildings	1,7	0.2%	1,7	0.2%	↗
Maisons et fermes	104,8	13.4%	112,9	14.5%	↗↗
Annexes, y compris les serres	5,0	0.6%	5,3	0.7%	↗↗
Ateliers et bâtiments industriels	9,8	1.3%	10,4	1.3%	↗↗
Bâtiments de stockage	21,4	2.7%	22,9	2.9%	↗↗
Immeubles de bureaux	4,7	0.6%	5,2	0.7%	↗↗
Bâtiments commerciaux	7,1	0.9%	7,2	0.9%	→
Bâtiments publics	1,2	0.1%	1,2	0.1%	→
Bâtiments d'utilité publique	0,5	0.1%	0,5	0.1%	↗↗
Bâtiments destinés à l'aide social et santé	1,1	0.1%	1,2	0.2%	↗↗
Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture	2,1	0.3%	2,0	0.3%	↘
Bâtiments destinés aux cultes	0,6	0.1%	0,6	0.1%	→
Bâtiments destinés aux récréations et sports	2,4	0.3%	2,5	0.3%	↗
Autres (parcelles bâties)	0,0	0.0%	0,0	0.0%	↘↘
<b>Total des parcelles bâties</b>	<b>168,4</b>	<b>21.6%</b>	<b>182,6</b>	<b>23.4%</b>	↗↗

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"



## Occupation du sol : Total des parcelles non-bâties

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Aartselaar	586,0	53.6%	562,0	51.4%	↘
Hemiksem	201,4	37.0%	188,4	34.7%	↘↘
Niel	295,5	56.1%	289,2	54.9%	↘
<b>Schelle</b>	521,0	66.8%	505,9	64.9%	↘
Bornem	3.311,2	72.4%	3.237,1	70.7%	↘
Kruibeke	2.545,9	76.2%	2.485,0	74.3%	↘

↘↘: <-5%; ↘: de -1% à -5%; →: de -1% à +1%; ↗: +1% à +5%; ↗↗: >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

## Occupation du sol : Maisons, fermes et appartements

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Aartselaar	247,4	22.6%	267,2	24.5%	↗ ↗
Hemiksem	94,6	17.4%	109,0	20.0%	↗ ↗
Niel	79,4	15.1%	89,7	17.0%	↗ ↗
<b>Schelle</b>	110,9	14.2%	121,9	15.6%	↗ ↗
Bornem	454,6	9.9%	496,8	10.9%	↗ ↗
Kruibeke	294,4	8.8%	328,4	9.8%	↗ ↗

↘ ↘ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

## Occupation du sol : Bâtiments destinés à l'enseignement, recherche et culture

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Aartselaar	5,2	0.5%	5,2	0.5%	→
Hemiksem	4,1	0.7%	3,8	0.7%	↘ ↙
Niel	5,6	1.1%	5,9	1.1%	↗ ↘
<b>Schelle</b>	2,1	0.3%	2,0	0.3%	↘ ↙
Bornem	6,9	0.2%	6,8	0.1%	↘ ↙
Kruibeke	8,7	0.3%	8,8	0.3%	↗ ↘

↘ ↙ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ ↘ : +1% à +5%; ↗ ↗ : >+5%;

▶ Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

## Occupation du sol : Bâtiments destinés aux récréations et sports

	2001		2011		Evolution
	Superficie (hectares)	% du total	Superficie (hectares)	% du total	
Aartselaar	6,3	0.6%	5,3	0.5%	↘ ↘
Hemiksem	6,8	1.3%	6,8	1.2%	↘
Niel	6,6	1.3%	6,6	1.3%	→
<b>Schelle</b>	2,4	0.3%	2,5	0.3%	↗
Bornem	25,3	0.6%	33,3	0.7%	↗ ↗
Kruibeke	14,7	0.4%	13,6	0.4%	↘ ↘

↘ ↘ : <-5%; ↘ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ : +1% à +5%; ↗ ↗ : >+5%;

► Remarques méthodologiques : Voir tableau "Occupation du sol"

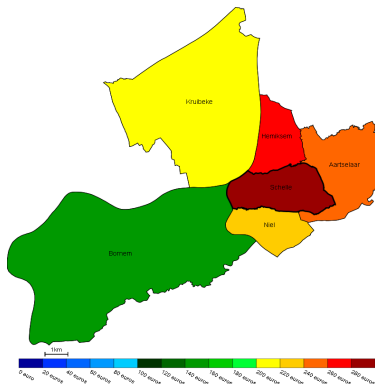
## Prix moyens en €/m<sup>2</sup> des terrains à bâtir en Belgique



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

## Prix moyens en €/m<sup>2</sup> des terrains à bâtir pour Schelle et environs



Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

## Prix moyens des terrains à bâtir : classement

Classement	Commune	Prix (€/m <sup>2</sup> )
18	Edegem	344
21	Schelle	309
38	Puurs	269
39	Rumst	268
41	Hemiksem	261
42	Aartselaar	257
47	Anvers	241
54	Niel	231
56	Kontich	226
74	Kruibeke	208
197	Bornem	140

### Remarques méthodologiques :

- Le classement permet situer le prix des terrains à bâtir d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune la plus chère, à 589, pour la commune la moins chère.
- Les 10 communes reprises dans le tableau sont : votre commune, ses communes limitrophes et quelques autres communes choisies aléatoirement.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par le Cadastre (SPF Finances)

Remarque : Cette statistique se base sur les transactions immobilières de 2011 sur lesquelles des droits d'enregistrement ont dû être payés.

## Revenu annuel moyen net par habitant (€) - Revenus 2009



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.

Source : Calculs effectués par la DG SIE (SPF Economie) sur base de données transmises par l'administration fiscale (SPF Finances).



## Revenu annuel moyen net par habitant (€) pour Schelle et environs

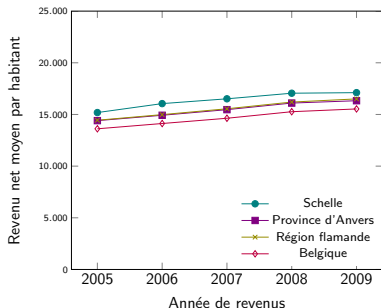
Commune	Revenu net moyen par habitant			Classement	
	2005	2009	Evolution	2005	2009
Aartselaar	18.130	20.584	↗ ↗	7	10
Hemiksem	14.259	16.340	↗ ↗	217	240
Niel	13.952	15.660	↗ ↗	266	308
<b>Schelle</b>	<b>15.184</b>	<b>17.111</b>	↗ ↗	<b>127</b>	<b>150</b>
Bornem	15.031	17.594	↗ ↗	138	113
Kruibeke	14.679	16.614	↗ ↗	170	205

↘ ↘ : <-5%; ↘ ↙ : de -1% à -5%; → : de -1% à +1%; ↗ ↗ : de +1% à +5%; ↗ ↗ : >+5%;

### Remarques méthodologiques :

- Le revenu annuel moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.
- Le classement permet situer le revenu annuel moyen net par habitant d'une commune par rapport aux 589 communes que compte la Belgique. Le classement va de 1, pour la commune aux revenus les plus élevés, à 589, pour la commune aux revenus les plus bas.

## Evolution du revenu annuel moyen net (€) par habitant



Remarques méthodologiques :

- Le revenu moyen net imposable par habitant : il s'agit du quotient du revenu total net imposable et de la population au 1er janvier de l'exercice.